

BULLETIN ^{numéro} 50 d'information

MUNICIPALITÉ DE PORT-VALAIS



Bulletin d'information

Edité par
la Commune de Port-Valais

Paraît au minimum
2x par année

Impression
1800 exemplaires
Imprimerie Gessler SA
1950 Sion

CONVOCATIION

L'Assemblée Primaire de Port-Valais est convoquée pour le
mardi 16 juin 2015 à 20h00
à la salle Tauredunum aux Evouettes

Ordre du jour:

1. Lecture du protocole
2. Lecture des comptes 2014
3. Rapport de l'organe de révision
4. Adoption des comptes 2014 et du rapport de l'organe de révision
5. Budget 2015 / Investissements complémentaires
6. Plan quadriennal 2016 - 2019
7. Divers

Selon les dispositions légales, les comptes de l'exercice 2014 sont soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée Primaire. Ils sont déposés au Greffe communal où chaque contribuable a la possibilité de les consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Les comptes de l'exercice 2014 peuvent aussi être téléchargés sur le site Internet www.port-valais.ch.

Administration communale
de Port-Valais

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURES

	COMpte 2014		BUDGET 2014		COMpte 2013	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Charges de personnel	3'116'405.35		3'011'860.00		2'968'421.45	
Biens, services et marchandises	4'238'571.13		3'301'520.00		3'859'734.30	
Intérêts passifs	329'754.50		331'000.00		346'922.05	
Amortissements	1'996'633.95		1'949'300.00		2'563'001.48	
Parts à des contributions sans affectation	-.-		-.-		-.-	
Dédommagements versés à des collectivités publiques	2'251'257.82		2'266'475.00		1'751'952.50	
Subventions accordées	2'863'931.61		2'628'573.00		2'681'225.40	
Subventions redistribuées	-.-		-.-		-.-	
Attributions aux financements spéciaux	464'129.55		296'900.00		1'604'362.65	
Imputations internes	200'876.13		145'000.00		180'917.13	
Impôts		10'148'098.37		8'982'000.00		10'277'946.89
Patentes et concessions		188'720.75		193'500.00		188'046.05
Revenus des biens		567'112.02		382'500.00		1'501'556.82
Contributions		4'138'428.43		3'509'800.00		4'082'713.90
Parts à des recettes et contributions sans affectation		3'081.15		2'184.00		7'406.10
Restitution de collectivités publiques		34'959.65		110'000.00		274'690.35
Subventions		487'175.95		255'260.00		301'124.65
Prélèvement sur les financements spéciaux		26'823.34		582'265.00		92'451.07
Imputations internes		200'876.13		145'000.00		180'917.13
Total des charges et des revenus	15'461'560.04	15'795'275.79	13'930'628.00	14'162'509.00	15'956'536.96	16'906'852.96
Excédent de recette du compte de fonctionnement	333'715.75		231'881.00		950'316.00	
	15'795'275.79	15'795'275.79	14'162'509.00	14'162'509.00	16'906'852.96	16'906'852.96

Comptes 2014

Résultats et marge d'autofinancement / () = comparaison avec le budget 2014

Les charges totales se montent à Fr. 15'461'560.04 (Fr. 13'930'628.00) et les recettes à Fr. 15'795'275.79 (Fr. 14'162'509.00). Le compte de fonctionnement boucle sur un excédent de recettes de Fr. 333'715.75, alors que le budget prévoyait Fr. 231'881.00 de bénéfice.

La Municipalité gère de manière rigoureuse les deniers publics dont elle a la maîtrise. Nous ne pouvons exercer un véritable contrôle que sur une part représentant 25 % des charges totales (biens, services et marchandises), si bien que la stabilité des coûts est impérative.

Durant chaque exercice comptable, nous sommes contraints d'entreprendre des travaux imprévus, afin de maintenir le fonctionnement de nos infrastructures. Des décisions sont prises pour améliorer le confort des citoyens, des opportunités nous apparaissent et nous décidons alors de les saisir.

L'augmentation des coûts des biens et services vient principalement des postes suivants :

Chambre Pupillaire intercommunale (+Fr. 22'993.00):

Au vu de l'augmentation constante de la masse de travail, le pourcentage du personnel a été revu à la hausse.

Honoraires de tiers (+Fr. 76'310.00):

Les compétences de professionnels pour la révision du Plan de Zones (PAZ), ainsi que diverses études, s'avèrent nécessaires pour des mises à l'enquête de projets conséquents. Cela engendre évidemment des coûts supplémentaires mais, en finalité, assure à la collectivité des conseils avisés de professionnels.

Infrastructures sportives et salles communales (+Fr. 39'534.00):

Divers travaux prévus ont été effectués dans nos salles communales mais avec des dépassements de budget (+Fr. 7'000.00 pour la rénovation du sol de la salle de gym). Nous avons dû faire face également à divers imprévus (panne du robot, ventilation salle Tauredunum, projecteur,...).

Canalisations / STEP (+Fr. 100'348.00):

D'importants travaux ont été réalisés sur le réseau d'eau des Evouettes pour des dommages causés par une

	2014	2013
RESULTAT DE L'EXERCICE		
Recettes ordinaires du compte de fonctionnement	15'795'275.79	16'906'852.96
Charges de fonctionnement avant amortissements	-13'264'926.09	-11'881'623.90
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	2'530'349.70	5'025'229.06
Prélèvement sur fonds de réserves «Epuration»	---	92'451.07
Attribution aux fonds de réserves «Epuration»	---	-193'126.80
Attribution aux fonds de réserves «Eau»	---	-6'261.45
Attribution aux fonds de réserves «Place de jeux»	-50'000.00	-100'000.00
Attribution aux fonds de réserves «Circulation et parcage»	-150'000.00	-512'000.00
Attribution aux fonds de réserves «Manifestation 1er août»	---	-10'150.00
Attribution aux fonds de réserves «Eau»	---	-782'824.40
MARGE D'AUTOFINANCEMENT TOTALE	2'330'349.70	3'513'317.48
Amortissements ordinaires	-1'976'020.40	-2'212'202.48
Amortissements complémentaires		
La Barge Anfibia		-79'999.00
Provision Ducroire		-270'800.00
Eau des Evouettes	-20'613.55	
RESULTAT	333'715.75	950'316.00
FINANCEMENT	2014	2013
Marge d'autofinancement	2'330'349.70	5'025'229.06
Investissements nets	-2'022'813.07	-1'853'450.43
INSUFFISANCE DE FINANCEMENT		
EXCEDENT DE FINANCEMENT	307'536.63	3'171'778.63

fuite. La STEP a également subi son lot d'incidents (remplacement de pompes) et une conduite défectueuse a été changée à la Villa Nauplia.

Aménagement des parkings (+Fr. 50'076.00): Afin d'améliorer certains secteurs de parcage, la signalisation routière a été améliorée en conséquence (+Fr. 19'506.00) et des parcemètres défectueux ont été remplacés.

Administration (+Fr. 142'460.00): Pour améliorer le service «des constructions» et suite au départ à la retraite du Préposé au contrôle des constructions et Chargé de sécurité, une personne a été engagée à temps complet à l'Administration. Par conséquent, un bureau a été aménagé. De plus, différents programmes informatiques ont été acquis pour s'adapter aux normes en vigueur.

Prévoyance Sociale

Notre Commune, comme toutes les communes valaisannes, subit de plein fouet l'augmentation de la prévoyance sociale. Pour Port-Valais, cela représente un montant de plus de Fr. 300'000.00 par rapport au budget initial (institutions handicapés, semestre de motivation, prestations complémentaires AVS/AI, secours & assistances...) Ce dépassement de budget provient d'une part de l'effet rétroactif de la nouvelle loi sur le chômage (jours de chômage diminués,...), ainsi que de situations financières précaires de certaines personnes.

Comptes 2014 – Investissements

	Dépenses	Recettes
ADMINISTRATION GENERALE		
Panneau luminescent - Bouveret	246.25	--
Achat actions SATOM	1'900.00	--
Achat/Vente de terrains	2'648.00	91'490.00
	4'794.25	91'490.00
SECURITE PUBLIQUE		
Mensurations cadastrales officielles (Canton)	8'134.35	--
Installation de bornes hydrantes	12'805.70	--
	20'940.05	-
ENSEIGNEMENT ET FORMATION		
Equipement informatique	37'960.00	--
Salle de classe	15'100.00	--
	53'060.00	-
CULTURE, LOISIRS ET CULTE		
Décoration de Noël	42'676.25	--
Jardins d'enfants	42'068.70	--
Buffet boissons pour buvette complexe sportif	12'000.00	--
	96'744.95	-
PREVOYANCE SOCIALE		
Institutions sociales cantonales (Canton)	19'970.80	--
	19'970.80	-
TRAFIC		
Route d'accès ZI - Belles Truches	315'569.62	--
Déplacement Route Bellossy et parc	321'540.00	--
Aménagement zones 30 km/h Bouveret	21'682.10	--
Trottoir Route des Severeux	222'640.55	--
Routes cantonales (Canton)	31'283.65	--
Eclairage public	162'441.70	--
Aménagement routes communales	44'631.40	--
	1'119'789.02	-
PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		
Canalisation eau potable Evouettes	20'613.55	--
Réservoir eau potable	17'404.30	--
Construction de collecteurs eaux usées	19'157.30	--
Déviation et réfection de collecteurs	340'827.85	--
PGEE Chemin de la Montagne	82'439.95	--
Supervision STEP	52'038.75	--
Achat de Moloks	75'908.80	--
Subvention dégrilleur Canal Stockalper	--	6'185.05
	608'390.50	6'185.05
ECONOMIE PUBLIQUE		
Digue principale	62'886.80	--
Chaînes d'amarrage	28'272.50	--
Aménagement terrasse Quai Bussien	50'865.70	--
Piscine Quai Laval et bornes	25'406.00	--
Electricité du Port - Ecoles de voile	9'344.35	--
Etude agrandissement du port	20'023.20	--
	196'798.55	-
SOUS-TOTAL	2'120'488.12	97'675.05
Investissements nets		2'022'813.07
TOTAL	2'120'488.12	2'120'488.12

Services intercommunaux

Lors de l'exercice 2014, de bonnes surprises sont à relever:

- Police Intercommunale du Haut-Lac (-Fr. 18'285.00)
- Cycle d'Orientation du Haut-Lac (-Fr. 65'133.00)

Recettes

Malgré des baisses d'impôts constantes octroyées, nous nous réjouissons de l'augmentation des recettes sur le revenu des personnes physiques. Une augmentation importante de l'impôt sur

les personnes morales est également constatée (+Fr. 482'000.00), ainsi que sur le droit de mutation (+Fr. 263'000.00) accepté en Assemblée Primaire de février 2013. Ces recettes sont malheureusement exceptionnelles et dues à une situation particulière. Elles ne se représenteront probablement pas à l'avenir à une telle échelle.

Les plus gros investissements prévus en 2014 ont été réalisés, pour un montant net total de Fr. 2'022'813.07.

Aperçu des indicateurs financiers 2014

1. Degré d'autofinancement (I1)		2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)		170.6%	115.2%	141.7%
Valeurs indicatives	I1 ≥ 100%	5 - très bien		
	80% ≤ I1 < 100%	4 - bien		
	60% ≤ I1 < 80%	3 - satisfaisant (à court terme)		
	0% ≤ I1 < 60%	2 - insuffisant		
	I1 < 0%	1 - très mauvais		
NB: Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.				
2. Capacité d'autofinancement (I2)		2013	2014	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)		19.0%	15.0%	17.1%
Valeurs indicatives	I2 ≥ 20%	5 - très bien		
	15% ≤ I2 < 20%	4 - bien		
	8% ≤ I2 < 15%	3 - satisfaisant		
	0% ≤ I2 < 8%	2 - insuffisant		
	I2 < 0%	1 - très mauvais		
3. Taux des amortissements ordinaires (I3)		2013	2014	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)		11.2%	10.0%	10.6%
Valeurs indicatives	I3 ≥ 10%	5 - amort. suffisants		
	8% ≤ I3 < 10%	4 - amort. moyens (à court terme)		
	5% ≤ I3 < 8%	3 - amort. faibles		
	2% ≤ I3 < 5%	2 - amort. insuffisants		
	I3 < 2%	1 - amort. nettement insuffisants		
3.2 Taux global des amortissements		2013	2014	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)		16.0%	11.8%	13.9%
4. Endettement net par habitant (I4)		2013	2014	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)		31	-177	-79
Valeurs indicatives	I4 < 3'000	5 - endettement faible		
	3'000 ≤ I4 < 5'000	4 - endettement mesuré		
	5'000 ≤ I4 < 7'000	3 - endettement important		
	7'000 ≤ I4 < 9'000	2 - endettement très important		
	I4 ≥ 9'000	1 - endettement excessif		
5. Taux du volume de la dette brute (I5)		2013	2014	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)		126.4%	138.7%	132.3%
Valeurs indicatives	I5 < 150%	5 - très bien		
	150% ≤ I5 < 200%	4 - bien		
	200% ≤ I5 < 250%	3 - satisfaisant		
	250% ≤ I5 < 300%	2 - insuffisant		
	I5 ≥ 300%	1 - mauvais		

Conclusion:

En regard du bon résultat réalisé durant l'exercice 2014, les fonds de réserves «Circulation et parking», ainsi que «Place de jeux», ont été alimentés à hauteur de Fr. 200'000.00, en vue des importants investissements à venir.

La situation financière de la Commune peut être considérée comme saine et, pour la première fois de son histoire, elle possède une fortune nette par habitant de Fr. 177.00 en lieu et place d'une dette nette. Malgré ces bons résultats, la Municipalité garde «la

tête froide» et reste prudente, tant dans la gestion des dépenses de fonctionnement que dans la planification des investissements. Nous rappelons que tout investissement réalisé doit subir un amortissement de 10% obligatoire, ce qui pénalise fortement le compte de fonctionnement.

Investissements complémentaires 2015

Comme indiqué ci-dessus, nous devons rester prudents mais devons tout de même effectuer les travaux nécessaires au bon exercice de la tâche communale.

Lors de la dernière Assemblée Primaire, des investissements nets ont été proposés pour un montant total de Fr. 3'367'000.00.

L'Assemblée a été informée que d'autres investissements seraient prévus sur 2015 et vous seraient présentés, selon l'avancement des projets, en juin 2015.

Quelques mois de travail ont passé, les dossiers ont avancé et la Municipalité vous propose les investissements complémentaires suivants:

Marge d'autofinancement selon budget 2015	Fr. 3'648'610.00
Investissements présentés en Assemblée Primaire	Fr. 3'367'000.00
Suppression des projets suivants:	
- Fr. 300'000.00 conduite d'eau des Evouettes	
- Fr. 160'000.00 Travaux protection Evouettes d'Amont	
	Fr. 2'907'000.00
Investissements complémentaires 2015 décomposés comme suit:	
Zone Industrielle des Belles Truches / Nouvelle route	Fr. 300'000.00
Route du Stand	Fr. 105'000.00
Travaux protection Evouettes d'Amont	Fr. 100'000.00
Belles Truches / Alimentation eau et BH	Fr. 35'000.00
Parking Bellossy	Fr. 400'000.00
Eclairage public	Fr. 60'000.00
Total des investissements 2015	Fr. 3'907'000.00

EXPLICATION DES INVESTISSEMENTS COMPLEMENTAIRES

Ces investissements complémentaires seront financés par la trésorerie et par les fonds de réserve respectifs.

Le compte détaillé reste à votre disposition auprès du Greffe communal.

Le compte 2014 a été adopté par le Conseil communal en séance du 27 avril 2015, ainsi que par la Commission des Finances le 18 mai 2015.

Le Conseil communal vous propose d'approuver ces comptes.

Plan Quadriennal 2016 – 2019

Les principes traditionnels de comptabilité publique restreignent le champ de l'activité budgétaire à un temps donné, en principe l'année civile. Cette limite de temps, nécessaire dans l'optique du classement et du contrôle des recettes et des dépenses, ne répond pas aux exigences d'une gestion dynamique du secteur public. Des activités publiques sont décidées et mises en œuvre sur plusieurs années avant qu'elles ne soient utilisables (écoles, routes, environnement, etc.). Ainsi, la réflexion et les efforts de ges-

tion des collectivités publiques dépassent l'horizon de l'année.

Partant de ce principe, la législation valaisanne exige de la Commune qu'elle établisse une planification financière pour une durée de quatre ans. Ce document doit également contenir le programme des investissements envisagés. Par la nouvelle Loi sur les communes, le plan financier et d'investissements à moyen terme devient obligatoire.

Inventaire des investissements et des recettes estimées

Excédent de recettes du compte de fonctionnement (4 x Frs. 2'500'000.00)	Frs. 10'000'000.00	
Vente de terrains	Frs. 750'000.00	
Trésorerie	Frs. 750'000.00	
Engagement bancaire / LIM	Frs. 2'500'000.00	
Prélèvement aux réserves :		
- Circulation et parcage	Frs. 750'000.00	
- Eau	Frs. 500'000.00	
- Eaux usées	Frs. 500'000.00	
Prêt bancaire	Frs. 1'000'000.00	
Droit d'inscription / Nouveau Port	Frs. 500'000.00	
Villa Naupllia / Transformation et réfection		Frs. 150'000.00
Rénovation des salles communales		Frs. 300'000.00
Aménagement du parc Bellossy		Frs. 1'100'000.00
Aménagement du bord du lac / Etude		Frs. 100'000.00
Aménagement de la Place de la Gare		Frs. 300'000.00
Bâtiment scolaire du Bouveret		Frs. 300'000.00
Bâtiment scolaire des Evouettes		Frs. 340'000.00
Eclairage public y compris les nouveaux éclairages		Frs. 400'000.00
PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux)		Frs. 1'200'000.00
Réseau eaux usées / STEP		Frs. 200'000.00
Eau des Evouettes		Frs. 2'500'000.00
Station de relevage + contrôle STEP		Frs. 500'000.00
Véhicules - matériels TP		Frs. 250'000.00
Circulation et parcage / Zone 30 km		Frs. 50'000.00
Participation «Routes Cantonales» (4 x Frs. 30'000.00)		Frs. 120'000.00
Parking «Route des Iles»		Frs. 500'000.00
Sécurisation des cours d'eau	Frs. 820'000.00	Frs. 1'300'000.00
Port / Aménagements divers		Frs. 50'000.00
Port / Renforcement de la digue (4 x Frs. 60'000.00)		Frs. 240'000.00
Port - Agrandissement		Frs. 5'000'000.00
Achat de terrains selon les opportunités		Frs. 250'000.00
Achat de la gare		Frs. 950'000.00
Rénovation de la gare / 1ère étape		Frs. 400'000.00
Réfection des routes communales		Frs. 400'000.00
Passerelle route Cantonale		Frs. 620'000.00
Divers et imprévus		Frs. 550'000.00
Totaux	Frs. 18'070'000.00	Frs. 18'070'000.00

* Investissements non prévus sur cette période / Parking / Villa Naupllia

La construction d'un nouveau port de 120 places avec un coût de l'ordre de 5 millions est prévue dans les investissements.

Conclusions

S'inspirant des analyses, statistiques et projections des présentes lignes directrices, le Conseil communal fixe les objectifs suivants pour la présente législature :

- aboutir annuellement à une marge d'autofinancement de l'ordre de Frs. 2'500'000.00;
- mener à bien la construction des infrastructures indispensables à l'évolution de la population sur notre territoire, entre autres, la fin des travaux du PGEE, la rénovation du réseau d'eau des Evouettes;

- rester vigilants en ce qui concerne les engagements financiers futurs, afin d'éviter une augmentation de l'endettement au terme de la période quadriennale;
- assurer le plus possible le financement des investissements annuels par les ressources directes, soit la marge d'autofinancement, sans recourir à l'endettement, à l'exception de réalisations lourdes;
- réaliser les investissements selon un ordre de priorité à fixer chaque année dans le cadre du budget.

Commission des Travaux publics & Services industriels

Durant le premier semestre de cette année, de nombreux projets ont été lancés, certains sont à ce jour terminés et d'autres en cours de planification ou d'exécution. Nous pouvons donc appréhender la deuxième partie de 2015 en toute confiance et continuer à travailler sur les infrastructures actuelles et futures. Voici un aperçu de la situation qui prévaut à ce jour :

Curage du Petit Rhône

Les travaux de curage du Petit Rhône ont été effectués durant l'hiver, période à laquelle les températures et le niveau de la nappe phréatique permettent une intervention plus aisée. Cet ouvrage pourra dès lors s'intégrer dans le concept de gestion des eaux de surface de la plaine du Rhône.

Passage à niveau des CFF

Afin de préparer au mieux la période estivale, il a été convenu avec les CFF de réaliser les travaux de remise en état du passage à niveau de la gare du Bouveret avant la saison touristique. Grâce à cette collaboration, c'est aujourd'hui chose faite.

Remplacement du système de contrôle-commande de la STEP

Le nouveau système de gestion des installations de traitement des eaux de la STEP est maintenant opérationnel. Il permet d'en optimiser son fonctionnement et offre une plus grande souplesse de travail au personnel d'exploitation pour cette infrastructure complexe. D'une manière générale, l'intégration d'autres équipements sur ce système de contrôle-commande devra continuellement être considérée, afin d'augmenter le niveau de fiabilité et d'efficacité de la station d'épuration.

Nouvel éclairage du port

Ce chantier relativement conséquent est en cours d'étude et de planification. Les travaux vont débuter en septembre et se dérouleront jusqu'en mai 2016. L'objectif est que le nouvel éclairage du port soit fonctionnel pour la Fête internationale du Sauvetage qui se tiendra au mois de juillet 2016.

Réseau d'eau des Evouettes

Le projet de remise à niveau de la gestion du réseau d'eau des Evouettes continue sa progression, notamment sur les points suivants :

- Les compteurs d'eau sont en cours d'installation dans les différents ménages du village.
- Le Plan Directeur de Distribution d'Eau (PDDE) sera finalisé pour la fin de l'été. Celui-ci permettra de disposer d'un outil de planification fiable et définira les moyens à mettre en œuvre à court, moyen et long terme pour disposer d'un réseau répondant aux besoins et à la législation en vigueur.
- Les travaux de bouclage du réseau au Pré Derré devraient être terminés dans le courant de cet été.
- Le nouveau règlement est en cours de finalisation. Celui-ci sera transmis au service compétent de l'Etat pour préavis.

Compte tenu du changement opéré autour de la gestion du réseau d'eau des Evouettes, une assemblée extraordinaire sera organisée en automne, afin de présenter le concept global et le nouveau règlement, qui devra être avalisé par l'Assemblée Primaire.

Nouveaux projets prévus pour le deuxième semestre

Afin d'améliorer les chemins piétonniers, nous prévoyons la mise en place d'un éclairage de confort qui offrira aux usagers un espace éclairé leur permettant de pratiquer la marche ou la course à pied tard dans la nuit. Le concept projeté sera développé en premier lieu à la hauteur du complexe sportif, puis sera étendu aux autres infrastructures piétonnes de notre Commune.

Au niveau routier, la zone industrielle des Belles Truches verra le développement de l'étape 3 de la route d'accès aux parcelles situées à proximité du camping.

Quant à la route du Stand, des travaux ont été entrepris, afin d'intégrer les services (eau, électricité,...) pour une nouvelle construction. La Commune de Port-Valais a donc profité de ces interventions pour y développer une partie de son PGEE (Plan Général d'Evacuation des Eaux). De la même manière, la Commune profitera du raccordement au réseau d'eau du SIGE de la halle située derrière la STEP pour poser une nouvelle borne hydrante.

MSST – Médecine, Santé et Sécurité au Travail

La Loi sur l'Assurance Accident (LAA) et la Loi sur le Travail (LT) exigent que l'employeur prenne, pour prévenir les accidents et pour protéger la santé des travailleurs, toutes les mesures dont l'expérience en a démontré la nécessité et que celles-ci soient adaptées aux conditions des structures communales.

Pour répondre à cela, le Conseil communal de Port-Valais a décidé de mettre en œuvre une solution individuelle en utilisant un système de gestion de la Santé et la Sécurité au Travail basé sur le principe de l'amélioration continue. Les objectifs de prévention SST sont la réduction des accidents et des maladies professionnels, ainsi que les problèmes de santé liés à l'environnement de travail.

Pour atteindre ces objectifs, une analyse de l'ensemble des infrastructures communales a été entreprise, afin d'en déterminer les points nécessitant une action corrective, tant sur le plan matériel que sur le plan organisationnel (méthode travail,...)

La sécurité du personnel est primordiale pour un employeur et la Commune de Port-Valais en a fait l'une de ses priorités. Aujourd'hui, on se doit de sensibiliser et d'informer les collaborateurs en fonction du domaine dans lequel ils évoluent. Pour cela, notre démarche s'oriente vers la formation et la mise à disposition d'un outillage adapté à leurs tâches quotidiennes. Aujourd'hui, il ne devrait donc plus être surprenant de voir l'utilisation d'une nacelle pour des travaux d'une hauteur «de seulement» 3 mètres ou lors d'une activité en bordure de routes, qu'une personne soit dévouée «uniquement» à la sécurité de ses collègues sans aucune autre tâche à réaliser.

Ce système SST est un instrument précieux et innovant pour l'amélioration continue des conditions de travail. Pour mettre en œuvre le système SST, une commission Santé et Sécurité «SST» a été créée, composée d'un(e) représentant(e) par service communal.

Journée portes ouvertes

La Commission des Travaux publics et Services industriels souhaite faire découvrir les infrastructures techniques communales au travers de la visite de la station d'épuration (STEP), du réservoir et de la turbine des Evouettes, ainsi que du bâtiment d'exploitation du Service des Travaux Publics.

La Commission vous donne rendez-vous pour la :

**JOURNEE PORTES OUVERTES
TRAVAUX PUBLICS – SERVICES INDUSTRIELS
Samedi 29 août 2015 de 9h00 à 13h00**

Le programme détaillé de cette journée vous parviendra dans le courant du mois d'août.

3^{ème} Correction du Rhône

Le 14 juin prochain, les Valaisannes et les Valaisans sont appelés à voter sur le financement de la 3^{ème} Correction du Rhône.

Notre territoire est traversé par le Rhône sur environ 5 km. Des travaux de renforcement et de sécurisation de la digue sont nécessaires et attendus depuis longtemps par les riverains. Bien que les travaux prévus dans notre secteur soient indépendants de cette votation, ils ne pourront être réalisés faute de financement, si le décret est refusé.

En cas de «OUI» le 14 juin, les mesures prévues sur notre Commune pourront débuter en novembre 2015.

De plus, l'acceptation de ce financement permettra d'obtenir un apport fédéral de 700 millions de francs (74 % des coûts), ce qui est une manne importante et bienvenue pour ces travaux colossaux destinés à sécuriser le fleuve.

Nous vous rappelons que le vote porte uniquement sur le fonds de financement de 60 millions et en aucun cas sur les mesures d'aménagement! Ce financement a été accepté en septembre 2014 par le Parlement.

La prétendue «variante» présentée par les opposants a été écartée par les experts neutres consultés, qui indiquent que cette proposition ne peut être mise en œuvre car elle n'assure pas la sécurité, se révélant même dangereuse. Elle ne répond de surcroît pas aux nouvelles exigences légales en la matière - notamment la Loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau - et serait donc irréalisable (on ne peut pas construire ce qui est illégal). La réalisation du projet Rhône3 validé par le Conseil d'Etat est une nécessité qui ne peut être remise en cause.

Le Conseil communal, à l'unanimité, s'engage en faveur du OUI et encourage sa population à en faire de même.

Mise à l'enquête du projet de sécurisation du Tové aux Evouettes d'Amont

Suite à l'établissement de la carte des dangers dus aux crues et au concept de protection sur le territoire communal, des ouvrages techniques ont été réalisés ces dernières années avec la participation financière du Canton du Valais. La sécurisation du Tové aux Evouettes d'Amont a fait l'objet d'une étude détaillée pour la protection contre les crues et les risques potentiels d'éboulements dus aux laves torrentielles.

Aux Evouettes d'Amont, il est fait mention d'au moins trois débordements sur environ 30 ans en rive gauche du Tové, en amont de la centrale de turbinage. De plus, le lit du torrent a déjà été comblé par des matériaux suite à des laves torrentielles, obstruant même à une reprise la section d'écoulement sous le pont du chemin du Clos, mais sans provoquer de débordement (témoignages de M. Tamborini, ancien Chef du Service des Travaux publics).

L'agenda des travaux prévoit la réalisation de cet ouvrage dès la fin de cette année et au début de l'année 2016, pour autant qu'il n'y ait pas d'opposition qui retarderait la procédure. Le Conseil communal, suite aux événements des 2 et 3 mai dernier, souhaite vivement la réalisation de ces travaux, dont la pertinence n'est plus à démontrer. Des aménagements complémentaires seront probablement nécessaires, suite aux intempéries dans le cadre de la remise en état du cours d'eau dans les vignes, mais également dans le secteur de la plaine.

Passeport Senior

Le Passeport Senior, qu'est-ce que c'est?

Proposée par la Commune de Port-Valais à travers sa Commission des Affaires sociales, cette activité est ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans. L'idée est simple: neufs activités entre septembre 2015 et juin 2016, le tout mélangeant culture, sport et loisirs!

Pour la deuxième édition, un programme riche et varié vous est proposé. Les places pour ces sorties étant limitées, n'hésitez donc pas à vous inscrire suffisamment tôt!

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes questions ou demandes d'informations.

Le Passeport Senior en 9 dates

Mardi 8 septembre 2015

Mardi 6 octobre 2015

Jeudi 26 novembre 2015

Lundi 14 décembre 2015

Vendredi 19 février 2016

Jeudi 10 mars 2016

Mardi 12 avril 2016

Mardi 10 mai 2016

Jeudi 16 juin 2016

Excursion et visite guidée à Yvoire

Randonnée et brisolée à Fully

Visite de la Maison du Gruyère et de la Maison du Chocolat

Marché de Noël d'Aoste

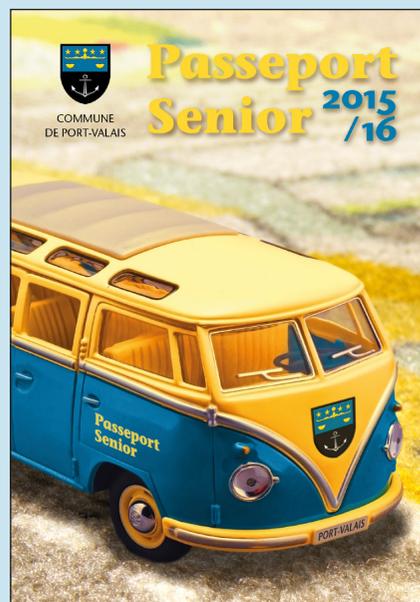
Conférence de M. Roland Clerc: La quête de l'original

Décorations de Pâques au Bouveret

Visite du Palais des Nations à Genève

Château de Prangins: Musée National Suisse

Visite guidée de Sion et du Parlement cantonal



Inscriptions auprès de:

Kevin Woeffray | 079 832 43 61 | kevin.woeffray@gmail.com

Rolande Loretan | 076 336 39 14

Pour plus d'informations, le fascicule détaillé est disponible auprès de l'Administration communale!

Après-midi récréatifs

Participez à nos après-midi récréatifs autour d'un jeu de cartes, d'un thé ou d'un café. Cette activité gratuite est ouverte à tous!

Ces rencontres ont lieu chaque premier mercredi du mois, dès 14h00, à l'UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers), à la route Industrielle 1, au Bouveret.

Pour la saison 2015/16, ces rencontres auront lieu les mercredis:

en 2015
2 septembre
7 octobre
4 novembre
2 décembre

en 2016
6 janvier
3 février
2 mars
6 avril
4 mai
1^{er} juin

L'invitation est ouverte à tous. Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, nous pouvons venir vous chercher.

Informations auprès de:

Rolande Loretan | 076 336 39 14

Kevin Woeffray | 079 832 43 61

PERSONNEL COMMUNAL

Départs

- Dias Marques Filipe : apprenti Travaux publics (31.07.2015)
- Giovanola Amandine : stagiaire Crèche et UAPE (30.06.2015)
- Meier Nicolas : stagiaire Administration (31.07.2015)
- Ramstein Virginie : apprentie Crèche et UAPE (12.08.2015)
- Renda Maria : auxiliaire Crèche et UAPE
- Roch Anita : auxiliaire Bibliothèque
- Tauss Sonia : responsable Bibliothèque

Arrivées

- Bailly Océane : apprentie Crèche et UAPE
- Bastian Joana : stagiaire Crèche et UAPE
- Fionoukor Yannick : Travaux publics
 - stagiaire du 01.05.2015 au 17.06.2015
 - pré-apprenti du 18.06.2015 au 31.07.2015
 - apprenti dès le 01.08.2015
- Grept Muriel : employée Bibliothèque
- Imhof Monnard Sylvie : auxiliaire Crèche et UAPE
- Michaud Stéphanie : auxiliaire Service des bâtiments

- Mustafa Nicole : auxiliaire Service des bâtiments
- Neurohr Fiona : assistante socio-éducative Crèche et UAPE
- Vauthey Frédéric : stagiaire Administration (01.08.2015)

Naissances

- Eline, fille d'Agnès et Nicolas Bénet
- Marie, fille de Nathalie et Loïc Bussien
- Lias Claudio, fils de Martina et Almaiz Pedolin

Jubilaires

- Burri Lise : Crèche et UAPE – 10 ans de service
- Hafner Danielle : Administration - 15 ans de service

Mariage

- 01.03.2015 - Loïc Bussien avec Nathalie Raboud : Administration

Changement de service

- Oliveira Silva Furtado Maria Cristina du Service des bâtiments à la Crèche-Garderie et UAPE

Changement de poste

- Monin Brigitta – nomination de Responsable de la Bibliothèque

Ecoles du
Haut-Lac



Plan de scolarité 2015–2016

Début de l'année scolaire : Jeudi 20 août 2015 (matin)
Fin de l'année scolaire : Vendredi 24 juin 2016 (soir)

	Début des congés	Reprise des cours
Automne	Ve 16 oct. 2015 soir	Lu 02 nov. 2015 matin
Immaculée Conception	Ma 08 déc. 2015	
Noël	Ve 18 déc. 2015 soir	Lu 04 janv. 2016 matin
Carnaval	Ve 05 fév. 2016 soir	Lu 15 fév. 2016 matin
Pâques	Je 24 mars 2016 soir	Lu 04 avril 2016 matin
Ascension	Me 04 mai 2016 midi	Lu 09 mai 2016 matin
Pentecôte	Lu 16 mai 2016	
Fête-Dieu	Je 26 mai 2016	

Mercredi 23 mars 2016 : Cours toute la journée sauf pour les élèves de 1H à 4H

Le plan de scolarité est à respecter scrupuleusement.

Ecoles du Haut-Lac / Port-Valais

Attribution des classes

1H/2H	Brigitte Burny	Ecole La Bouverette
1H/2H	Marisette Cachat	Ecole La Bouverette
1H/2H	Marlène Dupertuis	Ecole La Bouverette
3H	Jacky Grept / Enseignant(e) à engager	Ecole La Bouverette
4H	Daniel Hauser	Ecole La Bouverette
4H	Rachel Follonier Ukaj / Aurélie Clerc	Ecole La Bouverette
5H	Serge Bénet	Ecole Le Léman
5H	Aline Durand / Véronique Grept	Ecole Le Léman
6H	Jocelyne Sarrasin Pürro / Enseignant(e) à engager	Ecole Le Grammont
6H	Alexandre Davet	Ecole Le Grammont
7H	Nathalie Grau	Ecole Le Léman
7H/8H	Charlène Chablais	Ecole Le Léman
8H	Natacha Chanton	Ecole Le Léman

Nouvelle terminologie

Le 1^{er} août 2015, la nouvelle loi sur l'enseignement primaire entrera en vigueur. Elle aura des répercussions sur son organisation et sa gestion. La Direction des Ecoles du Haut-Lac vous informera au fur et à mesure des décisions prises. Le bulletin d'information habituel vous parviendra dans le courant de l'été.

Comme déjà annoncé l'année passée, une nouvelle terminologie entrera en vigueur dès la rentrée d'août 2015. Les termes «école enfantine» et «maître/maîtresse d'école enfantine» disparaîtront pour être remplacés par «1^{er} cycle» (1H et 2H) et «enseignant/enseignante de 1^{er} cycle». La dénomination des classes sera désormais la suivante :

Nomenclature	Ancienne terminologie	Nouvelle terminologie
Cycle 1	1EE	1H
	2EE	2H
	1P	3H
	2P	4H
Cycle 2	3P	5H
	4P	6H
	5P	7H
	6P	8H
Cycle 3 ou secondaire I/CO	1CO	9CO
	2CO	10CO
	3CO	11CO

Evénements de vie

Nous souhaitons plein de bonheur aux heureux parents pour la naissance de :

- **Jade DURAND**, née le 20 octobre 2014, fille d'Aline et Nicolas DURAND
- **Armand HAUSER**, né le 18 avril 2015, fils de Véronique et Daniel HAUSER

Madame Carmen CLERC a fait valoir son droit à la retraite et quittera ses fonctions après 40 années d'enseignement dans notre Commune. Nous la remercions très chaleureusement pour l'excellent travail accompli et les compétences transmises aux nombreux élèves et lui souhaitons une longue et passionnante retraite.

Monsieur Serge BENET de Saint-Gingolph, employé des Transports Publics du Chablais à Aigle et chauffeur attitré du bus scolaire, prendra en cette fin d'année scolaire également une retraite bien méritée. Nous le remercions pour ses bons et loyaux services et sa bonne collaboration. Belle et longue retraite à lui aussi.

L'ÉTÉ SERA CHAUD – OFFREZ-VOUS UNE JOURNÉE SUR LE LAC LÉMAN

Votre Administration vous recommande l'offre CGN exclusive pour les communes riveraines. Comme les années précédentes, nous assurons la vente de billets journaliers aux prix suivants :

- Carte journalière 1^{ère} classe adulte : **CHF 45.-** au lieu de CHF 90.-
- Détenteurs demi-tarif CFF / Enfants 6-16 ans : **CHF 22.50** au lieu de CHF 45.-

Valable jusqu'au 31.12.2015 sur toutes les lignes régulières de la Compagnie Générale de Navigation du Lac Léman (à l'exception des croisières événementielles et à thèmes). Toutes autres faveurs suspendues. Pour plus d'informations et horaires : www.cgn.ch ou au guichet CGN du Bouveret.

Offre Passeport-Chablais

La **carte journalière Tonkin Haut-Lac** est renouvelée pour 2015! Profitez d'une libre circulation entre St-Maurice - Bouveret - St-Gingolph - Vevey - Montreux - Villeneuve - St-Maurice en train CFF et RegionAlps, en cars postaux sur la plaine, sur tout le réseau TPC et en bateau CGN.

2^{ème} classe 1/2 tarif : CHF 19.50

2^{ème} classe sans 1/2 tarif : CHF 39.-

Cartes junior valables pour vos enfants!

Libre parcours sur les terres du Bicentenaire grâce à la carte journalière week-end

Adulte ½ tarif et enfants dès 6 ans	CHF 18.15
Adulte plein tarif	CHF 29.00
Famille (min. 1 adulte et 2 enfants de la même famille)	CHF 59.00

Pour plus d'informations concernant ces deux offres : www.regionalps.ch

PRIX DES MERITES 2014

décernés le 30 janvier 2015 à l'occasion de la Journée des Aînés

Mérite culturel

Noémie Turrian, âgée de 21 ans, habite depuis une dizaine d'années au Bouveret. Elle remporte le 30 août 2014 le PRIX MUSIQUE 2014, compétition au niveau national. (Le PRIX MUSIQUE est un projet conjoint de l'Association Suisse des Musiques et de Musique militaire Suisse dans le but de promouvoir la jeunesse musicienne). Elle a commencé son histoire d'amour avec le Saxophone en 2001, après une visite à l'école de musique de Lausanne. Depuis, elle a participé à de nombreux concours, toujours avec des places d'honneur à la clef. Elle évolue à l'Harmonie Ecole de Musique de Lausanne et au sein du Quatuor Amplitude. Actuellement en 2^{ème} année de HEP à St-Maurice, elle se dirige vers le métier d'enseignante primaire, mais n'exclut ensuite pas une formation au Conservatoire. Elle prépare son certificat supérieur qui lui ouvrira les portes du monde professionnel et poursuit sa formation avec son professeur de ses débuts au rythme de deux cours par semaine.

Mérite sportif

Le lauréat s'appelle **Yann Amsler**, membre du Trampoline-Club du Haut-Léman. Il habite aux Evouettes et a commencé le trampoline en 2007. Aujourd'hui, âgé de seulement 15 ans, il compte à son palmarès déjà de nombreux succès nationaux et internationaux dans la catégorie Junior Boys. Son déplacement en Floride en novembre 2014 dans le cadre du championnat du monde junior l'a propulsé dans le Top 20 mondial en se classant 16^{ème} en individuel et 7^{ème} en synchrone avec son partenaire Sébastien Lachavanne.

Prix d'encouragement sportif

Deux jeunes gens de notre Commune ont été reconnus pour leur parcours exemplaire :

Aurélien Chevalley (golf)

- 2 fois 1^{er} en coupe de Suisse U14 (Payerne et Lavaux)
- 2^{ème} en finale suisse U14 à Vuissens
- 4^{ème} à l'ordre du mérite (classement suisse toute catégorie confondue) = 4^{ème} suisse

Robin Gerber (badminton)

- De nombreux succès en U15 durant la saison 2013-14
- Entrée dans l'équipe suisse U17 pour la saison 2014-15
- Victoire en double hommes U19 au tournoi national de St-Maurice

N'hésitez pas à nous faire part des succès de nos jeunes citoyens dans les domaines culturel et sportif

BICENTENAIRE 1815 – 2015

1 projet 13étoiles et 3 projets labellisés Valais/Wallis à Port-Valais

1) LE CUBE 365

Mis sur pied par l'Office du Tourisme de Sierre pour rendre honneur au Bicentenaire de l'entrée du Canton du Valais dans la Confédération Helvétique (1815-2015), le projet CUBE 365 souhaite marquer les esprits et l'histoire du tourisme en Valais, en misant sur des valeurs comme l'excellence, la qualité et l'originalité. Si vous souhaitez passer une nuit insolite, sachez que le concours est toujours ouvert sur www.cube365.ch

Dates: du 26 mars au 1^{er} avril 2015 au port du Bouveret
Lieux: sillonne durant 52 semaines tout le canton

2) AUF DER STRASSE.... /SUR LA ROUTE par «Cie Les Planches & Les Nuages»

Spectacle itinérant mêlant poésie, musique, chanson et comédie au fil des paysages valaisans. Embarquez pour dix balades insolites entre lac et montagnes. En train, en bus ou en bateau, laissez-vous emporter par les mots d'auteurs valaisans interprétés par deux comédiennes accompagnées à la guitare. Des Valaisans ont pu s'associer au projet en proposant leurs propres textes lors de l'appel à écriture lancé à la population.

Dates: 09.05.2015 - 20.09.2015 - deux week-ends par mois dans 19 communes valaisannes
Passage à Port-Valais: 16 et 17 mai 2015

3) VALAISROULE /WALLISROLLT ... / PORT-VALAISROULE

Valaisroule propose un prêt de vélos pour la population locale et les touristes de début juin à fin octobre 2015. 14 stations de prêt sont implantées dans la plaine du Rhône entre Brigue et Port-Valais. Plus de 450 vélos sont à disposition, permettant de vivre une expérience unique en Valais.

La Commune de Port-Valais est partenaire de ce projet depuis ses débuts. Tout en travaillant dans un objectif de réinsertion professionnelle, nous contribuons à élargir fortement l'offre touristique du Valais romand et du Haut-Valais. Avec son offre de qualité, Valaisroule s'est vu attribuer un label touristique Valais/Wallis 2015, en vue des festivités du bicentenaire de l'entrée dans la Confédération.

Dates: 27.05.2015 - 25.10.2015

4) LA FUGUE CHABLAISIENNE

Le deuxième dimanche de juin, les participants de «La Fugue Chablaisienne» peuvent sillonner le Chablais valaisan et vaudois en empruntant un parcours sécurisé et fermé à la circulation. Ils découvrent ainsi cette région au travers de ses paysages, des aires d'animation et des stands mettant en avant des associations, des produits de la région ainsi que des entreprises. En 2015, tous en selle! Pour plus d'information: www.fuguechablaisienne.ch

Date: 14.06.2015

Lieux: Chablais vaudois et valaisan – Aire d'animation au Port du Bouveret

Club de Karaté de Port-Valais

Championnat suisse Kata / Kyudokan Karaté 2014

Enseignant: Senseï Christophe Mean 4^{ème} DAN

Médaillés

en haut de gauche à droite:

- J3 4-3^{ème} Kyû : Ferrari Leila
- J2 5-4^{ème} Kyû : Bertholet Nathan
- C1 8-7^{ème} Kyû : Ukaj Luan

En bas de gauche à droite:

- C3 4-3^{ème} Kyû : Rosset-Oguey Jessalyne
- M1 8^{ème} Kyû : Christin Océane

Félicitations à tous ces jeunes!



« Deux langues, ein Ziel »

Echange linguistique avec le Haut-Valais

Préambule

Depuis 7 ans, le Cycle d'orientation du Haut-Lac participe au programme d'échange linguistique avec le Haut-Valais «Deux langues, ein Ziel». Ce programme est développé par le Bureau des Echanges Linguistiques (BEL/DFS).

Cet engagement s'inscrit dans une volonté de l'établissement scolaire d'offrir aux élèves de 1^{ère} année la possibilité de concrétiser leur apprentissage de l'allemand, de développer leurs compétences, de vivre une immersion de courte durée.

Cette expérience permet en outre aux élèves de découvrir un camarade haut-valaisan, sa famille et son école. Il s'agit donc d'une expérience humaine riche au cours de laquelle les élèves «grandissent» et mûrissent.

Déroulement

En début d'année scolaire, les parents et les élèves sont informés du programme.

Mi-septembre, les élèves se rendent à Sion où ils rencontrent des élèves du Haut-Valais. Des activités organisées par le Bureau des Echanges Linguistiques (BEL) permettent aux élèves de se découvrir. Des duos par affinité se forment et un échange de correspondance se met en place.

Fin janvier, les élèves et les parents du Bas et du Haut-Valais se retrouvent à Sierre pour une soirée d'informations et d'échanges.

Enfin, l'échange se déroule sur 10 jours au printemps.

Expérience 2014-2015

Cette année, ce sont plus de 100 élèves de 1^{ère} année qui ont participé à cet échange. Il a eu lieu du 21 mars au 29 mars. Le CO Haut-Lac a collaboré avec les écoles de Viège, Brig, Fiesch, Raron, Loèche, Saas et Zermatt.

La moitié des élèves ont été accueillis dans le Haut-Valais du samedi au mercredi. Ils ont eu l'occasion de partager des activités en famille et de se familiariser avec le système scolaire haut-valaisan.

L'autre moitié a accueilli les élèves hauts-valaisans chez eux jusqu'au mercredi.

Approché par l'association «Edelweiss», le CO Haut-Lac s'est lancé dans un nouveau projet: utiliser le patrimoine comme élément de réflexion entre le Haut et le Bas-Valais.

L'élément retenu a été l'escalier. Approché dans sa dimension architecturale mais aussi symbolique, il a permis aux élèves de travailler en atelier animé par des enseignants de l'école. Les élèves travail-

laient par paires sur une thématique qu'ils avaient choisie. Les élèves avaient le choix entre 5 ateliers:

1. Atelier «Musique» où les élèves devaient en duo réaliser un slam en français et en allemand
2. Atelier «Cuisine» où les élèves ont réalisé un apéritif dînatoire du mardi et vendredi midi pour plus de 100 personnes
3. Atelier «Construction» au cours duquel les élèves ont réalisé deux rampes d'escalier et créé les lettres permettant de former le slogan «Valais-Wallis»
4. Atelier «Scrapbooking» où les élèves étaient invités à (re)parcourir leur chemin de vie
5. Atelier «Arts Visuels» où les élèves ont décoré les contremarches des escaliers de l'école.

Les élèves avaient une journée et demie pour réaliser leur travail. Le mardi à midi, tous les élèves et les enseignants du CO se sont retrouvés pour partager un copieux apéritif et découvrir les productions de chacun. L'après-midi, les enseignants de sport ont proposé aux élèves un tournoi de volleyball qui a permis aux jeunes de se défouler dans la bonne humeur!

Durant leur séjour, les élèves ont aussi été invités à prendre des photos d'escaliers. Les meilleurs clichés seront sélectionnés et enrichiront une exposition à venir.

Ce projet d'école, soutenu par la Direction, a permis de mettre en mouvement notre école, d'instaurer une véritable collaboration entre les enseignants, de créer des liens entre les élèves, de les faire communiquer par le biais d'activités originales. Une telle semaine nécessite aussi un investissement des parents qui ont à cœur de tout mettre en œuvre pour que le séjour du jeune haut-valaisan se passe au mieux.

Tous les acteurs de l'école se trouvent donc associés et chacun contribue à son succès.

Personnes de contact

- Sandra Schneider, responsable cantonale du programme «Deux langues, ein Ziel», sandra.schneider@admin.vs.ch, 079/376.55.74.
- Pierre-Yves Bruttin, responsable au CO Haut-Lac du programme «Deux langues, ein Ziel», pierre-yves.bruttin@edhl.ch, 079/381.82.26.

Lien pour vidéo

<http://www.resonances-vs.ch> (à la page d'accueil, cliquez sur le numéro du mois de mai)

Bébé
bouquine!

De quoi s'agit-il ?

Réunir autour du livre
des tout-petits et des adultes.
Albums de littérature enfantine
à la portée de tous.
Bébés qui rampent et
qui crapahutent, fratrie,
humains de tout rivage...
Il n'y a pas d'âge
pour le partage.

Où ?

à la Bibliothèque
de Port-Valais

Pour quel âge ?

Dès 6 mois

Quand?

Chaque premier
lundi du mois
de 16h00 à 16h45
(sauf vacances
scolaires)

Prochaines rencontres:

Lundi 01.06.2015
Lundi 07.09.2015
Lundi 05.10.2015
Lundi 02.11.2015
Lundi 07.12.2015

C'est aussi pour les parents...

Lors de ces rencontres, les parents
ont la possibilité d'entendre
et d'exercer une autre langue :
la langue du récit.
Evoquer un souvenir,
s'immerger ensemble
dans un bain d'histoires...

NE(E) POUR LIRE



La bibliothèque de Port-Valais

Horaire :

Durant le mois de juillet, la bibliothèque est ouverte
uniquement

- le mercredi de 18h00 à 19h30.

Fermeture annuelle au mois d'août.
Ouverture normale dès le 20 août 2015.
Merci de votre compréhension et bonnes vacances.

Personnel – Changement

Après 17 ans au poste de Responsable de la bibliothèque, **Mme Sonia Tauss Cornut**, que nous remercions sincèrement pour l'excellent travail, passera le flambeau à **Mme Brigitte Monin**. Aide-bibliothécaire depuis 11 ans, Mme Monin assumera cette tâche dès le 1^{er} mai 2015. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle fonction.

Pour la seconder, **Mme Muriel Grept** sera à disposition des lecteurs, des petits comme des grands, dès le 1^{er} mai. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisir.

Après 23 ans de bons et loyaux services, **Mme Anita Roch** cessera ses activités au sein de la bibliothèque. Nous profitons de ces quelques lignes pour la remercier du travail effectué durant ces nombreuses années, ainsi que pour sa disponibilité, sa gentillesse et sa générosité. Nous lui souhaitons une bonne retraite, bien méritée.

Albums coups de

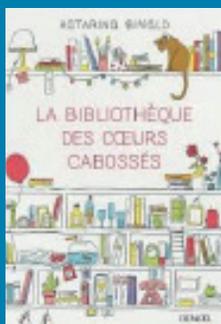
Au rayon adulte



« L'assassinat de Rudolf Schumacher »

de Bastien Fournier (L'Aire)

Un roman policier sur fond politique: un soir d'hiver, dans un pays de montagne, un homme politique au faîte de sa gloire est retrouvé assassiné devant sa télévision. Dans notre Canton, tout le monde croit connaître la personne assassinée. Et pourtant, c'est une fiction, et elle nous laisse songeurs, car rien ne pourra bien se terminer dans ce petit livre écrit d'une manière dense qui ne lâche pas le lecteur. Un vrai régal...



« La bibliothèque des cœurs cabossés »

de Katarina Bivald (Denoël)

Tout commence par les lettres que s'envoient deux femmes; l'une habitant la Suède et l'autre vivant aux Etats-Unis. Sara décide de rendre visite à Amy dans l'Iowa. Avec stupeur, elle apprend que Amy est morte. Elle se retrouve seule et perdue dans cette petite ville à Broken Wheel. Elle se fait pourtant des amis qui l'aident à monter une librairie avec tous les livres qu' Amy affectionnait. C'est une lecture qui nous détend, qui nous fait pleurer et sourire, qui nous donne des vrais moments de bonheur!



« Angor »

de Franck Thilliez (Fleuve noir)

Camille est gendarme, et elle a subi une greffe du cœur. Elle fait des cauchemars récurrents où une jeune femme séquestrée l'appelle au secours. Camille n'a plus qu'une obsession: retrouver l'identité du donneur. Lucie et Sharko sont appelés sur une nouvelle affaire: une femme, victime d'une longue séquestration. Ce policier nous mène au précipice de l'horreur et montre que les auteurs français n'ont rien à envier aux scandinaves. Ames sensibles s'abstenir!

Ces livres, et bien plus, sont à découvrir dans votre bibliothèque, selon les horaires suivants:

Lundi	: 17.00 à 19.00
Mercredi – jeudi	: 15.00 à 18.00
Vendredi	: 09.00 à 11.00



72 heures pour une Suisse solidaire

30 000 enfants et jeunes, 700 projets d'utilité publique, simultanément dans toute la Suisse : voilà ce qu'est l'Action 72 heures !

L'idée est aussi simple que séduisante. En l'espace de 72 heures exactement, du 10 au 13 septembre 2015, des groupes de jeunes mettent en œuvre simultanément leurs propres projets innovants et d'utilité publique. Que ce soit la rénovation d'un foyer pour jeunes, l'aménagement d'une rampe de skate ou la mise en place d'une pièce de théâtre avec des personnes handicapées, tout est possible ! Avec le coup d'envoi de l'Action 72 heures, c'est une course contre la montre qui démarre que les participants devront remporter sans argent, mais avec beaucoup d'inventivité.

Le 10 septembre 2015, à 18:11, marquera le début d'une aventure extraordinaire pour plus de 30'000 enfants et jeunes dans toute la Suisse : ils auront exactement 72 heures pour réaliser avec leur groupe leur propre projet d'utilité publique. Les groupes n'ont aucun financement pour la réalisation de leur projet. Ils devront arriver au résultat escompté grâce à leur créativité, leur engagement et l'aide spontanée apportée par la population. De Genève jusqu'au lac de Constance et de Bâle à Chiasso, des enfants et des jeunes de toute la Suisse s'engagent pendant 72 heures avec beaucoup d'énergie pour la communauté. Tout le monde participe et la Suisse est retournée !

Les objectifs de l'Action 72 heures

L'Action 72 heures est un projet des organisations de jeunesse suisses, coordonné par le Conseil suisse des activités de jeunesse CSAJ et soutenue par la fondation Mercator Suisse et Switcher SA. L'Action 72 heures a déjà eu lieu en 2005 et en 2010 et a été un grand succès. Avec cette nouvelle édition en 2015, le CSAJ et les organisations de jeunesse participantes veulent mettre sous les feux de la rampe pendant 72 heures l'énergie positive et l'énorme engagement bénévole de milliers de jeunes en Suisse et motiver toute la société à agir de manière solidaire. L'Action 72 heures s'est fixé plusieurs objectifs tendant vers une Suisse plus solidaire :

Lumière : les jeunes sous le feu des projecteurs !

L'enthousiasme et l'énergie positive avec lesquels plus de 30 000 enfants et jeunes de toute la Suisse réalisent les nombreux projets d'utilité publique sont le moteur de l'Action 72 heures. Les enfants et les jeunes prouvent qu'ils s'engagent avec persévérance, talent d'improvisation et esprit d'équipe pour les autres. Cet élan fourni lors de l'Action 72 heures ainsi que l'attention médiatique placent les enfants et les jeunes engagés sous le regard du grand public et dépeignent une image vraie de la jeunesse : engagée, créative et active. L'attention nationale procure également une motivation supplémentaire aux participant-e-s. Que ce soit en forêt, au sommet d'une montagne, dans un EMS ou dans tout autre endroit où les groupes sont actifs, ils suivent l'Action 72 heures au travers des médias. L'attention et la reconnaissance qui leur est accordée encouragent les enfants et les jeunes à poursuivre leurs efforts.

Le bénévolat mérite d'être reconnu !

Le bénévolat est un élément essentiel à la bonne marche d'une société. Par ailleurs, la proportion de travail bénévole fournie par les jeunes en Suisse est considérable. Mais ce service précieux fourni à la société est souvent trop peu reconnu. L'Action 72 contribue à changer ce constat. Elle permet de montrer l'énergie avec laquelle les jeunes s'engagent pour la société civile, la place importante qu'occupe le bénévolat et le fait que l'engagement social peut être amusant. L'Action 72 heures encourage les participant-e-s à poursuivre leur engagement bénévole. Les personnes qui ne fournissent pas (encore) de travail bénévole sont motivées à soutenir cet engagement volontaire ou à devenir elles-mêmes bénévoles.

Renforcer la cohésion sociale !

Afin que les groupes d'enfants et de jeunes parviennent à réaliser leurs projets durables et utiles à la société en l'espace de 72 heures, ils dépendent du soutien de la population. La couverture médiatique de l'Action 72 heures informe le public du déroulement des projets et l'encourage à soutenir les groupes. En 2005 et 2010 déjà, l'élan des enfants et des jeunes avait poussé des milliers de personnes à soutenir spontanément l'Action 72 heures et à fournir un effort personnel pour la réalisation des projets de groupe. L'Action 72 heures crée un esprit communautaire et promeut la cohésion sociale au-delà des groupes participant à l'Action 72 heures.



Construire des ponts, surmonter les frontières!

De Genève jusqu'au lac de Constance et de Bâle à Chiasso, de nombreux groupes de jeunes s'engagent sans relâche pendant 72 heures. Les différents groupes agissent surtout au niveau local, mais l'esprit du projet dépasse largement les frontières des communes, des cantons et des régions linguistiques. Peut-être qu'un groupe de Lausanne ou de Bellinzone a précisément besoin d'un ingénieur du son de Zurich, qui suit le projet à la radio ou grâce à l'application, pour l'organisation d'un festival interculturel. Un appel, un voyage en train et un nouveau contact est noué, même au-delà des frontières cantonales et linguistiques. L'Action 72 heures n'est pas ein Projekt der deutschen Schweiz, un projet romand, une Azione ticinese ou une Actiun rumantsch, mais ein projet di tutta la Svizra qui réunit des personnes de différents âges, régions linguistiques et cultures. Tous les enfants et les jeunes qui y participent portent le même T-shirt et sont connectés entre eux au niveau national par la couverture médiatique et les demandes d'aide. Ils sentent ainsi qu'ils font tous partie d'un grand événement national.

Organisation de l'Action 72 heures

Afin que la mise en œuvre de l'Action 72 heures puisse se dérouler avec succès, l'organisation du projet a lieu aux niveaux national, cantonal et local, sous la compétence du CSAJ et de ses organisations membres.

Coordination nationale

Une équipe de projet du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ) est responsable de l'organisation et de la coordination au niveau national. Le CSAJ assure la direction générale de l'Action 72 heures. Elle fait office de plaque tournante entre les coordinateurs-trices régionaux-ales, le grand public et le politique. Afin que les Locleads puissent focaliser leur attention sur les groupes dans leurs régions et que ces derniers mettent en place des projets innovants et d'utilité publique, l'équipe de projet nationale met à disposition tous les outils nécessaires et s'occupe de tâches fondamentales comme la création de partenariats au niveau national, le travail médiatique national, la couverture juridique et financière, la mise en place d'un centre d'appels pour les demandes d'aide pendant l'Action 72 heures ainsi que la documentation et l'évaluation du projet.

Coordinateurs régionaux (Loclead)

Dans le but de coordonner l'Action 72 heures jusqu'au niveau local, la Suisse est divisée en 15 régions. Chaque région est coordonnée par une commission, le Loclead. Les Locleads se composent de 4 à 15 personnes selon la grandeur de la région et sont responsables de la coordination de l'Action 72 heures au niveau régional, servent de point de contact et d'assistance pour les moniteurs-trices de groupe et s'occupent de la représentation de l'Action 72 heures dans les médias locaux et le grand public.

Moniteurs-trices de groupe et participant-e-s

Les moniteurs-trices de groupe sont souvent des jeunes qui sont déjà actifs-ves en tant que bénévoles. Ils et elles viennent de groupes, d'organisations, de rencontres et de clubs de sports de jeunes. Les moniteurs-trices de groupe recherchent des enfants et des jeunes prêts à participer à leur groupe d'action, les encadrent et conçoivent un projet de groupe intéressant et innovant.

Pour l'Action 72 heures, tout le monde tire à la même corde

Les différents groupes mettent tous en œuvre leurs projets au niveau local. S'ils ont besoin d'aide, ils l'annoncent via le site web national. Le CSAJ recherche ensuite par radio ou grâce à l'application mobile des personnes qui pourraient fournir cette aide et les met en contact avec les groupes locaux. Pendant ce temps, les Locleads se déplacent dans les régions et rendent visite aux différents projets. Ils font office de point de contact pour les moniteurs-trices de groupe ainsi que les médias régionaux.

L'«Action 72 heures» en bref

- Du 10 au 13 septembre 2015
- Environ 30'000 jeunes y participent
- Plus de 700 projets d'utilité publique
- 1 million d'heures de travail bénévole
- Toute la Suisse: du niveau national au local
- Objectifs principaux: rendre visible l'engagement des enfants et des jeunes pour l'intérêt général, renforcer les organisations de jeunesse et le bénévolat



Fermetures officielles de la crèche

Pentecôte	Lundi 25 mai 2015
Fête-Dieu	Jeudi 4 juin 2015
Vacances d'été	Du vendredi 10 juillet 2015 au soir Au lundi 10 août 2015 au matin

Nous profitons de remercier l'entreprise Deko Cuisine qui a remis à la crèche le montant de son bénéfice du marché de Noël.

La Fugue Chablaisienne xXL



Une 5^{ème} édition spéciale

Connaissez-vous déjà la Fugue Chablaisienne, une manifestation de mobilité douce qui a lieu pour la 5^{ème} édition dans le Chablais? Si son parcours se déroule traditionnellement dans l'Agglo du Chablais, cette année il est exceptionnellement élargi jusqu'au Bouveret! En effet, la manifestation a été labellisée Valais/Wallis dans le cadre du bicentenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération helvétique et vous propose ainsi une édition spéciale de son tracé.

Les organisateurs vous convient donc à participer à la Fugue Chablaisienne le **dimanche 14 juin**, de **10h à 17h**,

Un parcours accessible à tous

Les participants pourront emprunter un parcours sécurisé et balisé, en traversant notamment les 9 communes partenaires d'Aigle, Ollon, Bex, Massongex, Monthey, Collombey-Muraz, Vionnaz, Vouvry et bien entendu Port-Valais.

Certes, ce sont près de 60 km au total qu'il est possible de parcourir, mais les organisateurs de la Fugue veulent que cette journée reste accessible à tous les âges, tous les niveaux et toutes les envies! Il est possible de réaliser différentes boucles, de moduler, dessiner son parcours avant de s'élancer à vélo, en tandem, en trottinette ou encore patins à roulettes. Rendez-vous sur notre site internet la-fugue.ch pour apprivoiser ces différentes possibilités et préparer au mieux votre journée.

A Port-Valais

A Port-Valais, découvrez une aire d'animation dynamique, dont les activités tourneront autour du thème de l'eau. Reposez vos jambes et faites un tour sur un petit train du Swiss Vapeur Parc. Vous pouvez également vous restaurer sur place tout en profitant agréablement du bord du lac, avant de continuer votre route vers la réserve des Grangettes. Accessible à tous, venez simplement partager un verre avec les participants et prendre part dans la bonne humeur à cette festive journée de mobilité douce.

Pour davantage d'informations, visitez notre site internet: la-fugue.ch

La Fugue est également présente sur les réseaux sociaux, suivez-la sur sa page Facebook!

La Fugue Chablaisienne